



Assemblée ordinaire d'automne  
**Burtigny**, le 31 octobre 2019

[www.lagamelle.com](http://www.lagamelle.com)

### Ordre du jour

1. Lecture du dernier procès-verbal
2. Résumé de la dernière saison 2018 - 2019
3. Lecture des comptes et du rapport des vérificateurs de comptes, approbation
4. Election des nouveaux vérificateurs des comptes
5. Démission & élection du Comité et du Président
6. Présentation du programme de la saison 2019 - 2020
7. Communications du Comité
8. Propositions individuelles.

---

**Présence** : 21 membres, selon liste annexée.

**Excusés** : Sandy, Ruth & Gwendoline (Comité), C. & S. Amaudruz, Ch. Duvoisin, M. Zarandia et familles Aeschbacher, Badertscher, Demierre, Goetsch, Monnier, Murcier, Rochat, Ruffieux.

---

L'assemblée ordinaire est ouverte à 20h15 à la Salle communale de Burtigny, sous la présidence de Richard Vez, à la suite de l'assemblée des gardiens.

#### **1. Lecture du dernier procès-verbal**

Richard demande si quelqu'un souhaite la lecture du procès-verbal de la dernière Assemblée générale du 01.11.2018 ou a une éventuelle remarque à formuler à ce sujet. Comme ce n'est pas le cas, le PV est approuvé à l'unanimité et son auteur en est remercié.

#### **2. Résumé de la saison 2018 - 2019**

Richard donne la parole aux différents responsables des activités du Club, qui rappellent les divers événements ayant marqué la dernière saison.

Parmi les points particuliers à relever, on notera notamment :

- La bonne fréquentation du Troc du 10.11.2018, dont le chiffre d'affaires s'élève à CHF 5'763.- et qui a rapporté, une fois n'est pas coutume, un **bénéfice de CHF 510.-**, sous l'œil vigilant d'Alexandra et des quelques bénévoles qui ont œuvré au bon déroulement de cette journée !
- La très belle saison des Pralets, dont le chiffre d'affaires s'élève à CHF 25'618.-, grâce au dévouement des nombreux gardiens bénévoles, qui a permis de dégager un **bénéfice de CHF 10'580.-** ! Qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés ! Anne & Stéphanie rappellent qu'il s'agit de leur dernière saison et décrivent leur cahier des charges. A bon entendeur !
- Le succès toujours constant des mercredis aux Jouvencelles (33 enfants accompagnés, 13 en libre et 15 accompagnants), dont l'organisation est supervisée de main de maître par Anne-Catherine Crisinel Merz (participation du Club CHF 3'865.-) !
- La 1<sup>ère</sup> sortie à St-Luc, le 19 janvier (27 participants), par un temps froid mais magnifique (participation du Club CHF 1'743.-), la sortie nocturne & fondue à St-Cergue du 25 janvier (15 participants) par une nuit froide également (-8 °C) avant de se réchauffer autour d'une bonne fondue (participation du Club CHF 170.-) et la 2<sup>e</sup> sortie à Morgins du 9 février (31 participants) par un fort vent (participation du Club CHF 1'581.-). Un grand merci à Ruth qui soigne l'organisation de ces sorties dans les moindres détails, du petit-déjeuner jusqu'à l'apéro du retour !
- La sortie haute-montagne s'est déroulée au Col de Porte, au-dessus d'Ovronnaz avec d'excellentes conditions de neige pour une magnifique descente. Merci à Jean-Marc, fidèle organisateur de cette sortie !
- Le camp des jeunes à Vercorin (16 participants) dans une ambiance toujours aussi folle, avec un chalet directement sur les pistes ... merci à Gwendo (cheffe de camp et cuisinière pour l'occasion !) et à son équipe, pour cette ultime semaine de rêve (participation du Club CHF 3'840.-) !

### 3. Lecture des comptes et rapport des vérificateurs de comptes

Sandy Spencer présente le bilan des comptes de la saison 2018 - 2019, clôturés au 30.06.2019. Ces derniers se soldent par un **bénéfice de CHF 1'919.-** au total (voir rapport des comptes 2018-2019 annexé).

Par rapport à la saison précédente, le bénéfice est un peu moindre (CHF 5'765.- en 2018), car d'une part le montant total des cotisations est moins élevé (CHF 3'845.- en 2019 au lieu de CHF 4'110.- en 2018) et le bénéfice des Pralets également d'autre part (CHF 10'580.- en 2019 au lieu de CHF 14'273.- en 2018).

Le rapport des vérificatrices des comptes, Muriel Gervais et Aline Carnal, établi le 30.09.2019 à Begnins, est lu à l'assemblée (ci-joint). Il est précisé que toutes les écritures sont exactes et que les comptes sont parfaitement tenus.

L'Assemblée approuve les comptes et en donne décharge au Comité. Sandy est remerciée à cette occasion pour son dévouement renouvelé d'année en année !

#### **4. Election des vérificateurs des comptes**

Aline Carnal et Monya Jaccard sont élues vérificatrices des comptes. Sylvie Elben est nommée suppléante.

#### **5. Démission et élection du Comité et du Président**

Les membres du Comité démissionnent en bloc et sont prêts à poursuivre leur activité pour la prochaine saison, hormis Gwendoline qui avait annoncé qu'il s'agissait de sa dernière saison. Le poste de responsable du camp des Jeunes est donc vacant.

Suite aux recherches lancées pour trouver un(e) nouveau(elle) responsable (bouche-à-oreille, site web, etc.), Richard précise qu'il a été contacté par une personne de Begnins, active dans l'organisation d'activités pour les enfants et les jeunes, qui serait intéressée. Parallèlement, deux jeunes du Club (Ludivine Jaccard et Louis Zarandia), ayant pris part au camp à plusieurs reprises comme participant et l'année dernière comme moniteur, seraient intéressés à reprendre l'organisation du camp avec un appui de Gwendoline pour cette transition. Ludivine et Gwendo doivent se rencontrer dans les prochains jours pour en discuter.

Après discussion, il est décidé de privilégier une reprise du camp par des jeunes membres internes au Club, en leur apportant l'appui dont ils pourraient avoir besoin.

Tous les membres du Comité qui se représentent sont réélus à l'unanimité et remerciés par applaudissements. Il en va de même pour la Présidence et Richard Vez est brillamment réélu par acclamations.

Richard rappelle qu'au terme de la saison 2020-2021, Anne et Stéphanie mettront un terme à leur activité de responsable du Chalet des Pralets et qu'il s'agira également de repourvoir ce(s) poste(s) l'année prochaine. Qu'on se le dise et qu'on en parle, afin de trouver un/des remplaçant(e)s.

#### **6. Présentation du programme de la saison 2019 - 2020**

Pas de révolution dans les activités proposées ... on notera les informations suivantes :

- **Chalet des Pralets** : une nouvelle gazinière sera inaugurée lors de la corvée qui a lieu pour mémoire le 2 novembre 2019 à 9h00 au Chalet ;

- **Troc** : les bénévoles sont les bienvenus à la nouvelle salle polyvalente de Bassins le 9 novembre 2019 dès 8h00 !
- **Mercredis aux Jouvencelles** : Compte tenu des JOJ 2020 qui ont lieu à Lausanne et dans le canton de Vaud, nous espérons que les mercredis de ski aux Jouvencelles des 15 et 22 janvier 2020 ne seront pas trop perturbés par les épreuves de saut à ski, combiné nordique et biathlon qui auront lieu aux Tuffes à cette période ; le Ski-Club de Nyon a pour sa part annulé sa sortie à la Dôle du mercredi 15.01.2020 ;
- Les sorties dans les Alpes auront lieu à **Torgon** et à **Siviez** (Super-Nendaz) ;
- La sortie haute-montagne aura lieu au **Bonhomme du Tsapi** (région Bourg-St-Pierre) ;
- Pour le camp de ski, Gwendoline est en train d'essayer de trouver un chalet en attendant son rendez-vous de la semaine prochaine avec Ludivine Jaccard.

## 7. Communications du Comité

Pas d'autre communication particulière du Comité, autres que la recherche de nouveaux membres pour venir remplacer les futures démissionnaires ...

La fenêtre de l'Avent de La Gamelle aura lieu le **jeudi 19 décembre 2019 dès 18h00** au chemin de Pré-Fontaine 10 à Bassins (et non le 12 comme initialement annoncé). Merci Richard !

## 8. Propositions individuelles

- Olivier Genevay propose de faire des vestes polaires avec le logo du Club ;
- La relève des membres du Comité démissionnaires, des gardiens des Pralets et des accompagnants aux mercredis de ski soulève quelques interrogations, voire inquiétudes dans l'Assemblée (et au sein du Comité) ... La proposition d'organiser l'inscription aux mercredis de ski lors de l'AG, afin de pouvoir faire connaissance avec les nouveaux membres et les motiver à s'investir dans les activités du Club est discutée et l'idée devrait être a priori retenue pour l'année prochaine.

L'Assemblée est clôturée à 21h15 et suivie par le traditionnel verre de l'amitié.

Pour le Comité,

  
Olivier Gianina